

# Résolutions

Conseil économique, social  
et environnemental

## Pour une reconnaissance du rôle de la société civile organisée francophone

septembre 2018

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE  
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ



CONSEIL ÉCONOMIQUE  
SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL



*Les Éditions des*  
Journaux officiels

2018-23

NOR : CESL1100023X

Mercredi 3 octobre 2018

# JOURNAL OFFICIEL DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Mandature 2015-2020 – Séance du mardi 25 septembre 2018

## **RÉSOLUTION DU CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL ET ENVIRONNEMENTAL EN VUE DU XVIIIE SOMMET DE LA FRANCOPHONIE DES 11 ET 12 OCTOBRE 2018 A EREVAN : POUR UNE RECONNAISSANCE DU RÔLE DE LA SOCIÉTÉ CIVILE ORGANISÉE FRANCOPHONE**

Résolution présentée par le Bureau  
sur proposition de la section des affaires européennes  
et internationales  
Mme Marie-Béatrice Levaux, rapporteure

Question dont le Conseil économique, social et environnemental a été saisi par décision de son bureau en date du 26 juin 2018 en application de l'article 3 de l'ordonnance n° 58-1360 du 29 décembre 1958 modifiée portant loi organique relative au Conseil économique, social et environnemental. Le bureau a confié à la section des affaires européennes et internationales la préparation d'une résolution portant sur la francophonie. La section, présidée par Jean-Marie Cambaceres, a désigné Marie-Béatrice Levaux comme rapporteure.

# Sommaire

|                     |   |
|---------------------|---|
| ■ Résolution        | 3 |
| ■ Exposé des motifs | 3 |
| ■ Résolution        | 4 |
| ■ Scrutin           | 5 |

# SOMMET MONDIAL DE LA FRANCOPHONIE<sup>1</sup>

## Exposé des motifs

En janvier 2018, le Conseil économique, social et environnemental (CESE) rendait son avis sur *Le rôle de la France dans une francophonie dynamique* et rappelait à cette occasion les grands enjeux auxquels la France et l'espace international francophone vont être confrontés à l'avenir. Avec 274 millions de locuteurs et locutrices sur les cinq continents (chiffres 2014 de l'Organisation internationale de la Francophonie - OIF) dont plus de 43 % sur le continent africain, le CESE a notamment estimé que la **priorité** devait être donnée **au renforcement des moyens et des aides à l'éducation et à l'enseignement du et en français, langue « utile » dans les domaines culturel, économique et professionnel**, afin d'anticiper les besoins des 750 millions de locuteurs et locutrices en 2050 selon les projections démographiques. La **reconnaissance de la société civile francophone dans toute sa diversité et sa richesse** figurait également en bonne place des recommandations phares du CESE pour redonner du sens et insuffler un nouveau souffle à la Francophonie.

Dans son discours prononcé à l'Académie française le 20 mars 2018 pour la Journée internationale de la Francophonie, le président de la République Emmanuel Macron a présenté sa **stratégie internationale pour la langue française et le plurilinguisme** et insisté sur l'importance de l'apprentissage et de l'éducation, ainsi que sur le lancement de projets portés par la société civile et la mise en réseau de ses acteurs et actrices.

Le XVII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie qui réunira les cheffes et chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'OIF à Erevan les 11 et 12 octobre 2018 aura pour thème : « **Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone** ».

La préparation du Sommet fait une place à la société civile avec notamment la tenue de la Conférence internationale des jeunes francophones du 17 au 19 septembre 2018 et conformément à l'article 12 titre III de la Charte de la Francophonie, celle des 127 organisations non gouvernementales (ONG) et organisations internationales non gouvernementales (OING) accréditées par l'OIF dans le cadre d'un « Partenariat renouvelé », organisée du 12 au 14 septembre 2018. Le CESE déplore que d'autres acteurs et actrices majeurs du monde francophone, en particulier les représentantes et représentants de la **société civile organisée francophone** soient insuffisamment identifiés et non associés. Il en va ainsi des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires qui disposent pourtant d'une enceinte francophone, l'**Union des Conseils économiques et sociaux et institutions similaires francophones (UCESISF)**. Les travaux du CESE confirment l'utilité de ces acteurs et actrices et l'intérêt de leur reconnaissance institutionnelle dans l'espace international francophone. Ils agissent souvent en ordre dispersé et jouent pourtant un rôle majeur dans la visibilité et l'animation des réseaux francophones.

<sup>1</sup> L'ensemble de la résolution a été adoptée au scrutin public par 146 voix contre 2 et 2 abstentions (voir le résultat du scrutin en annexe).

---

## Résolution

A la veille du XVII<sup>e</sup> Sommet de la Francophonie qui réunira les cheffes et chefs d'Etat et de gouvernement des pays membres de l'OIF à Erevan les 11 et 12 octobre 2018, **le CESE souligne la nécessité de renforcer la Francophonie institutionnelle en la dotant d'une feuille de route politique. La Francophonie peut et doit jouer un rôle majeur dans la réalisation des Objectifs de développement durable (ODD) de l'ONU en particulier l'ODD n°4 « assurer l'accès de toutes et tous à une éducation de qualité sur un pied d'égalité et promouvoir les apprentissages tout au long de la vie ». A ce titre, le CESE rappelle son attachement à la reconnaissance du rôle des membres de la société civile organisée dans l'espace international francophone.**

- Conformément aux dispositions de la Charte de la Francophonie, notre assemblée propose que soit organisé un **Forum de la société civile organisée**, associant notamment l'ensemble des acteurs et actrices concernés, les CES et institutions similaires, tout comme l'UCESISF. Au même titre que le Forum actuel, qui réunit les ONG et OING accréditées par l'OIF, cette enceinte permettra aux organisations de la société civile organisée d'exprimer leurs préoccupations et celles des citoyennes et citoyens en amont du sommet des cheffes et chefs d'Etat et de gouvernement. Cette **démarche ascendante** constitue pour notre assemblée, une méthode plus conforme aux aspirations du monde francophone actuel et au thème fixé pour le Sommet d'Erevan : « Vivre ensemble dans la solidarité, le partage des valeurs humanistes et le respect de la diversité : source de paix et de prospérité pour l'espace francophone ». Elle seule permettra de **relayer les attentes de l'ensemble des citoyennes et citoyens** et de susciter en retour leur adhésion. Cette démarche constitue en outre un pas de plus vers une **Francophonie** plus agile et **décentralisée** au plus près des acteurs et actrices de terrain.
- Le CESE estime par ailleurs, comme il le soulignait dans son avis de janvier 2018 *Le rôle de la France dans une Francophonie dynamique*, que la **mise en réseau** des acteurs et actrices de la **société civile francophone** est essentielle à la redynamisation de cet espace et à la promotion de ses valeurs communes. **Réseaux éducatifs, scientifiques, professionnels, sportifs** pour n'en citer que quelques-uns constituent la **richesse du monde francophone** et permettront de lui donner un nouvel élan et de l'engager sur la voie d'une **Francophonie** résolument **multilatérale et renouvelée**. Nombre de projets existent aussi, tournés vers le secteur éducatif, le numérique, l'entrepreneuriat des femmes en particulier, la formation tout au long de la vie, qui sont autant d'opportunités pour le monde francophone de créer des passerelles, de s'enrichir culturellement et somme toute de promouvoir ses valeurs d'universalisme, de solidarité internationale et de diversité culturelle.

A l'aube du cinquantième anniversaire de l'OIF, le CESE, institution engagée et attachée au projet francophone, rappelle le **rôle crucial** qu'a joué par le passé et que doit continuer de jouer la société civile organisée. Celle-ci a contribué à l'émergence et la structuration de la Francophonie dans les années 1950 et participe depuis lors activement à sa **mise en œuvre sur le terrain**, elle **doit désormais être associée étroitement** à la définition de la stratégie qui permettra de **faire face aux grands défis futurs** : linguistiques certes mais aussi politiques, la Francophonie portant aussi, par son appropriation des ODD, **une vision renouvelée d'un multilatéralisme équilibré**.

# Scrutin

## Scrutin sur l'ensemble de la résolution

|                   |     |
|-------------------|-----|
| Nombre de votants | 150 |
| Pour              | 146 |
| Contre            | 2   |
| Abstentions       | 2   |

Le CESE a adopté.

Pour : 146

|                                                           |                                                                                                                                                                                                                                                                        |
|-----------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Agriculture</i>                                        | MM. Cochonneau, Coué, Dagès, Épron, Ferey, Mme Gautier, M. Roguet, Mmes Valentin, Vial.                                                                                                                                                                                |
| <i>Artisanat</i>                                          | Mmes Amoros, Foucher, Marteau, M. Quenet, Mme Teysseidre.                                                                                                                                                                                                              |
| <i>Associations</i>                                       | MM. Deschamps, Jahshan, Mme Lалу, M. Lasnier, Mmes Martel, Sauvageot, M. Serres, Mme Trelu-Kane.                                                                                                                                                                       |
| <i>CFDT</i>                                               | M. Blanc, Mmes Blancard, Canieux, Duboc, M. Duchemin, Mme Esch, M. Gillier, Mme Houbairi, M. Mussot, Mme Nathan, M. Nau, Mme Pajeres y Sanchez, MM. Quarez, Ritzenthaler, Saint-Aubin.                                                                                 |
| <i>CFE-CGC</i>                                            | M. Artero, Mmes Biarnaix-Roche, Couvert, M. Dos Santos.                                                                                                                                                                                                                |
| <i>CFTC</i>                                               | Mmes Coton, Lecerf, M. Vivier.                                                                                                                                                                                                                                         |
| <i>CGT</i>                                                | Mmes Cailletaud, Chay, MM. Dru, Fourier, Fournel, Mme Gallet, M. Garcia, Mmes Garreta, Lamontagne, Landas, Manière, MM. Meyer, Teskouk.                                                                                                                                |
| <i>CGT-FO</i>                                             | Mmes Chazaud, Derobert, Gillard, MM. Pérès, Pihet, Mme Ragot.                                                                                                                                                                                                          |
| <i>Coopération</i>                                        | M. Argueyrolles, Mme Blin, MM. Grison, Lenancker, Mme L'excellent.                                                                                                                                                                                                     |
| <i>Entreprises</i>                                        | M. Asselin, Mmes Boidin Dubrulle, Castéra, MM. Cavagné, Cordesse, Mmes Couderc, Dubrac, Duprez, M. Dutruc, Mme Escandon, MM. Gailly, Gardinal, Grivot, Guillaume, Mme Ingelaere, M. Nibourel, Mme Pauzat, MM. Pfister, Pottier, Mmes Prévot-Madère, Roy, Tissot-Colle. |
| <i>Environnement et nature</i>                            | M. Badré, Mme de Béthencourt, MM. Bonduelle, Bougrain Dubourg, Compain, Mmes Denier-Pasquier, Ducroux, M. Genty, Mme Martinie-Cousty.                                                                                                                                  |
| <i>Mutualité</i>                                          | M. Caniard, Mme Vion.                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <i>Organisations étudiantes et mouvements de jeunesse</i> | MM. Blanchet, Dulin, Mme Weber.                                                                                                                                                                                                                                        |
| <i>Outre-mer</i>                                          | Mmes Bouchaut-Choisy, Mouhoussoune, M. Vernaudon.                                                                                                                                                                                                                      |

|                                 |                                                                                                                                                                                                                                                                                                                               |
|---------------------------------|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <i>Personnalités qualifiées</i> | MM. Adom'Megaa, Amsalem, Aschieri, Bennahmias, Bontems, Mme Brunet, MM. Bussy, Cabrespines, Cambacérés, Mme Djouadi, MM. Duval, Eledjam, Mme Gibault, MM. Grosset, Guglielmi, Joseph, Jouzel, Keller, Kettane, Mmes Lechatellier, Levaux, Mignot-Verscheure, MM. Molinoz, Pilliard, Roustan, Mmes Trostiansky, Verdier-Naves. |
| <i>Professions libérales</i>    | MM. Chassang, Noël, Mme Riquier-Sauvage.                                                                                                                                                                                                                                                                                      |
| <i>UNAF</i>                     | Mme Blanc, MM. Chrétien, Clévenot, Mme Koné, MM. Marmier, Renard, Tranchand.                                                                                                                                                                                                                                                  |
| <i>UNSA</i>                     | M. Bérille, Mme Vignau.                                                                                                                                                                                                                                                                                                       |

Contre : 2

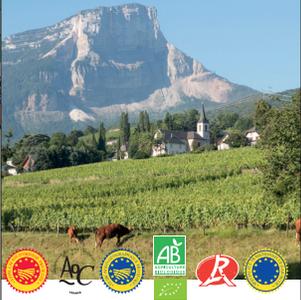
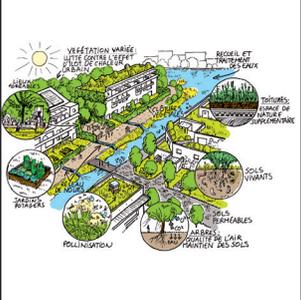
|                                 |                        |
|---------------------------------|------------------------|
| <i>Personnalités qualifiées</i> | Mme Adam, M. Pasquier. |
|---------------------------------|------------------------|

Abstentions : 2

|                                 |                            |
|---------------------------------|----------------------------|
| <i>Personnalités qualifiées</i> | M. Boccara, Mme Le Floc'h. |
|---------------------------------|----------------------------|



## Dernières publications du Conseil économique, social et environnemental

|                                                                                                                                                                                                                                                                                |                                                                                                                                                                                                                                                                        |                                                                                                                                                                                                                                                                     |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|
| <p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>Prévenir les ruptures dans les parcours en protection de l'enfance</b><br/>Antoine Dulin</p> <p>CSSE 17<br/>MARS 2018</p>                                      | <p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>Les signes officiels de qualité et d'origine des produits alimentaires</b><br/>Jean-Louis Joseph et Dominique Marmier</p> <p>CSSE 18<br/>MARS 2018</p> | <p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>La réforme des fonds structurels européens</b><br/>Jean-Luc Bennahmias et Adria Houbairi</p> <p>CSSE 19<br/>MARS 2018</p>                          |
| <p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>L'accès du plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives</b><br/>Muriel Hurts et Françoise Sauvageot</p> <p>CSSE 20<br/>JUILLET 2018</p> | <p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>La nature en ville : comment accélérer la dynamique ?</b><br/>Annabelle Jaeger</p> <p>CSSE 21<br/>JUILLET 2018</p>                                    | <p>LES AVIS DU CESE</p>  <p><b>TPE-PME, comment réussir le passage à la neutralité carbone ?</b><br/>Antoine Bonduelle et Stéphanie Goujon</p> <p>CSSE 22<br/>SEPTEMBRE 2018</p> |

Retrouvez l'intégralité des travaux du CESE sur le site

# [www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)

Imprimé par la Direction de l'information légale et administrative, 26, rue Desaix, Paris 15<sup>e</sup>,  
d'après les documents fournis par le Conseil économique, social et environnemental.  
N° 411180023-000918 - Dépôt légal : septembre 2018

CONSEIL ÉCONOMIQUE, SOCIAL  
ET ENVIRONNEMENTAL  
9, place d'Iéna  
75775 Paris Cedex 16  
Tél. : 01 44 43 60 00  
[www.lecese.fr](http://www.lecese.fr)



N° 41118-0023

ISSN 0767-4538 ISBN 978-2-11-152202-2



9

782111 522022

Direction de l'information  
légale et administrative  
Les éditions des *Journaux officiels*  
[www.ladocumentationfrancaise.fr](http://www.ladocumentationfrancaise.fr)

